

Sécurité

Feux de forêt et fumée des feux incontrôlés

Sur cette page

En quoi consistent les feux de végétation?

Quelles sont les causes des feux de végétation?

<u>Comment lutte-t-on contre les feux de végétation?</u>

Quels sont les dangers associés à la fumée des feux de végétation?

Quels sont les effets sur la santé de la fumée des feux de végétation?

Qui est à risque?

Que peuvent faire les responsables du lieu de travail pour protéger les travailleurs?

Que peut faire le lieu de travail pour soutenir la communauté?

<u>Comment puis-je prévenir les feux de végétation?</u>

Comment puis-je me préparer pour la saison des feux de végétation?

Que se passe-t-il s'il est nécessaire d'évacuer?

Comment signaler un feu de forêt?

Où puis-je obtenir de plus amples renseignements?

En quoi consistent les feux de végétation?

Les feux de végétation sont les feux qui se produisent dans les forêts, les broussailles, les zones arbustives et les prairies. Ces feux constituent une partie naturelle de l'écosystème et contribuent à maintenir la diversité et la santé des forêts. Ils peuvent inclure les feux associés aux pratiques de brûlage dirigé et de brûlage traditionnel.

Quelles sont les causes des feux de végétation?

Les feux de végétation sont le plus souvent déclenchés par la foudre ou par l'activité humaine. Entre le début d'avril et la fin d'octobre, de nombreuses régions du Canada entrent dans la saison des feux de végétation. Des centaines de feux de taille variable peuvent brûler en même temps.

Le nombre d'incendies de végétation et leurs impacts pourraient augmenter avec le changement climatique. Selon Ressources naturelles Canada, les changements climatiques devraient augmenter la fréquence des incendies dans de nombreuses forêts boréales et les conditions propices aux incendies devraient augmenter partout au Canada.

Pour plus d'information sur les questions liées aux changements climatiques dans les milieux de travail, veuillez consulter nos fiches d'information Réponses SST concernant le <u>changement climatique</u>.

Comment lutte-t-on contre les feux de végétation?

Il importe de savoir qu'il n'est pas nécessaire de lutter contre tous les feux de végétation ou de les éteindre. De nombreux feux de végétation s'éteignent d'eux-mêmes ou la météo change et apporte de la pluie et un taux d'humidité élevé qui peuvent ralentir ou éteindre le feu. Partout au Canada, les organismes d'aménagement forestier évaluent chaque feu pour protéger les avantages qui en découlent tout en limitant les dommages et les coûts potentiels. De nombreux écosystèmes ont besoin du feu, par exemple pour ouvrir les cônes contenant les graines d'espèces comme le pin gris. Le feu enrichit également le sol en nutriments et peut éliminer les végétaux malades et les insectes nuisibles.

Les équipes de lutte contre les feux de végétation reçoivent une formation conforme aux normes du Centre interservices des feux de forêt du Canada (CIFFC). Cette formation normalisée permet aux équipes de lutte contre les feux de végétation d'être mobilisées partout au Canada en vertu d'ententes d'assistance mutuelle.

Quels sont les dangers associés à la fumée des feux de végétation?

La fumée des feux de végétation contient des particules et des gaz qui peuvent être nocifs pour les travailleurs ou la communauté. La fumée est un mélange complexe de centaines de produits chimiques. Elle peut contenir les substances suivantes :

- · particules fines
- monoxyde de carbone
- dioxyde de carbone
- oxydes d'azote
- · oxydes de soufre
- composés organiques volatils

formaldéhyde

La composition de la fumée dépendra de nombreux facteurs, y compris les matériaux qui brûlent. La concentration de la fumée dépendra des conditions de vent et de la proximité du feu.

Quels sont les effets sur la santé de la fumée des feux de végétation?

La fumée peut provoquer une irritation des yeux, du nez et de la gorge, ainsi que des maux de tête et une aggravation des allergies. L'inhalation de fines particules de fumée a été associée à l'aggravation de maladies respiratoires et cardiovasculaires préexistantes.

Les symptômes de l'exposition à la fumée peuvent comprendre un essoufflement, une toux persistante, une respiration sifflante, une gêne respiratoire et une production accrue de mucus.

Pour la plupart des travailleurs en bonne santé, les symptômes sont temporaires et disparaîtront lorsque la fumée se dissipera ou lorsqu'ils seront à l'intérieur à respirer de l'air pur. Cependant, pendant les événements où il y a de la fumée, des mesures d'adaptation peuvent être nécessaires pour aider à réduire le risque d'effets néfastes sur la santé.

Consultez régulièrement la <u>Cote air santé</u>(CAS) ou d'autres indicateurs des niveaux de fumée dans votre communauté, ainsi que la vitesse et la direction du vent. Pendant les événements où il y a de la fumée, il peut être nécessaire de réduire les activités ardues à l'extérieur et de garder toutes les fenêtres fermées. (Il peut également être nécessaire de limiter le temps pendant lequel vos animaux de compagnie restent dehors.)

Selon WorkSafeBC, certaines personnes ont exprimé des préoccupations concernant les effets à long terme de l'inhalation de fumée sur la santé, comme un risque accru de cancer (lorsque la fumée contient des produits tels que des hydrocarbures ou du formaldéhyde) ou d'autres problèmes de santé chroniques. En général, cependant, WorkSafeBC déclare que les risques pour la santé à long terme d'une exposition à court terme (c'est-à-dire des jours ou des semaines) sont très faibles pour les personnes qui habitent dans une région où le niveau de la fumée des feux de végétation est faible ou modéré.

La possibilité d'effets nocifs sur la santé dépend de l'ampleur et de la durée de l'exposition, de l'âge de la personne, de la susceptibilité individuelle et d'autres facteurs. Pour ces raisons, toutes les personnes exposées à la fumée ne seront pas touchées de la même manière. La fumée est particulièrement néfaste pour les personnes suivantes :

- jeunes enfants
- · adultes âgés

- femmes enceintes
- personnes qui souffrent de problèmes respiratoires et cardiaques (p. ex. asthme, bronchite, emphysème)
- personnes qui participent à des activités physiques ardues (p. ex. travail ou sports)

Si vous ne vous sentez pas bien, communiquez avec votre professionnel de la santé. Pour toute autre urgence médicale, appelez les services d'urgence (comme le 911).

Qui est à risque?

La fumée peut toucher les personnes dans leurs communautés et sur leurs lieux de travail. La fumée peut parcourir des centaines de kilomètres. Les personnes qui travaillent à l'extérieur peuvent remarquer des effets sur la santé, y compris les travailleurs de diverses industries :

- construction
- agriculture
- foresterie
- · aménagement paysager
- exploitation minière
- transport
- services de livraison, etc.

La fumée des feux de végétation peut également affecter d'autres personnes. Par exemple, les personnes qui travaillent à l'intérieur peuvent être exposées si de la fumée s'introduit dans le bâtiment par des fenêtres ouvertes ou par des systèmes de chauffage, ventilation et climatisation (CVC) et des filtres à air inefficaces.

Que peuvent faire les responsables du lieu de travail pour protéger les travailleurs?

Il existe plusieurs mesures que vous pouvez prendre pour protéger les travailleurs lorsqu'il y a de la fumée dans l'air. Les employeurs devraient faire ce qui suit :

- Surveiller la Cote air santé et les autres indicateurs des niveaux de fumée.
- S'assurer que les systèmes de ventilation et les filtres à air sont entretenus pour éliminer les particules de fumée, ce qui contribuera à fournir de l'air pur dans les zones de travail.

- Inclure les feux de végétation comme facteur dans les plans d'intervention d'urgence et de continuité des activités si les feux de végétation sont courants dans la région.
- Mettre en œuvre des procédures de surveillance et d'intervention en cas de feux de végétation et de fumée, y compris la possibilité d'une évacuation.
- Enquêter sur tout incident lié au travail.
- Fournir ou demander de l'aide médicale lorsque les travailleurs présentent des symptômes graves. Toute personne qui a du mal à respirer doit réduire ou arrêter ses activités de travail et en aviser son superviseur. Il peut s'avérer nécessaire de transférer temporairement la personne dans une aire où l'air est plus pur ou de remettre le travail à un moment où la qualité de l'air se sera améliorée.

Les travailleurs doivent être formés aux procédures en cas de fumée ou d'incendie et savoir quoi faire en cas d'urgence ou d'évacuation. Les superviseurs devraient être tenus informés et communiquer les dangers aux travailleurs.

La saison des feux de végétation au Canada survient également au cours de la période où le temps est le plus chaud. En conséquence, les travailleurs peuvent être exposés à la fois à la fumée et à la chaleur extrême. Suivez un programme de gestion du stress thermique et tenez compte du stress supplémentaire causé par la réduction de la qualité de l'air. S'il n'est pas possible pour les travailleurs de passer du temps dans un endroit où l'air est plus frais et plus pur, donnez-leur accès à de l'eau et demandez-leur de boire régulièrement. Même s'ils n'ont pas soif, boire de l'eau les aidera à humidifier leur nez et leur bouche, ce qui aide leur organisme à éliminer certaines particules.

Les employeurs devraient s'enquérir régulièrement auprès des travailleurs de leur santé mentale et physique. Les feux de végétation et les événements de fumée peuvent être mentalement et émotionnellement difficiles. Se sentir anxieux, stressé, triste ou isolé n'est pas rare, mais il peut être utile de bien manger, dormir suffisamment, faire de l'exercice à l'intérieur et rester en contact avec des amis. Rappelez aux travailleurs le soutien qui leur est offert par l'organisation, comme un Programme d'aide aux employés (PAE), et encouragez quiconque a du mal à faire face au stress, à l'anxiété ou à la dépression à demander de l'aide. N'oubliez pas de vous renseigner auprès des travailleurs et des autres personnes dont vous avez la charge ou qui vivent à proximité et qui peuvent être plus vulnérables que d'autres à la mauvaise qualité de l'air.

Que peut faire le lieu de travail pour soutenir la communauté?

Les lieux de travail peuvent avoir des ressources et du personnel pour participer aux efforts d'évacuation ou à la protection de la communauté. Par exemple, les équipes d'intervention d'urgence du milieu de travail peuvent se porter volontaires pour rester et soutenir les équipes de lutte contre les feux de végétation ou les pompiers volontaires en fournissant du personnel supplémentaire ou de l'équipement, en aidant à diriger la circulation, etc. Les lieux de travail peuvent également être en mesure de fournir des ressources comme de la nourriture, de l'eau et un hébergement pour ceux qui doivent rester dans la communauté.

Il importe de noter que le soutien doit être offert volontairement et que la sécurité des travailleurs doit être la priorité du lieu de travail.

Comment puis-je prévenir les feux de végétation?

Si vous vivez ou travaillez à proximité de zones boisées, informez-vous sur les dangers des feux de végétation et sur la façon d'empêcher les feux de se propager et de réduire les risques pour votre maison et votre communauté.

Avant d'allumer un feu de camp, vérifiez toujours si les feux de camp sont autorisés à ce moment.

- N'allumez jamais un feu de camp dans des conditions sèches et venteuses ou s'il y a une interdiction de faire du feu dans la région.
- Ne laissez jamais tomber des sources d'inflammation (telles que des cigarettes ou des cigares allumés) par la fenêtre d'une voiture ou dans la forêt.

Lorsque vous faites un feu de camp, assurez-vous toujours de faire ce qui suit :

- Vérifier les règlements municipaux pour savoir s'il faut obtenir un permis ou s'il y a une interdiction de faire du feu dans la région.
- Choisir un emplacement situé à au moins 4,5 mètres (15 pieds) de toutes les tentes et de tous les arbustes et arbres. Retirer les brindilles ou les feuilles de la zone. Ne pas oublier de tenir compte des branches basses au-dessus du foyer.
- Vérifier les conditions météorologiques, notamment la température, l'humidité, la direction et la vitesse du vent, avant d'allumer un feu.
- Encercler la fosse avec des pierres, un baril de métal ou une bordure.
- S'assurer que le feu reste d'une taille gérable.
- Ne jamais laisser un feu sans surveillance.
- Laisser le bois se réduire complètement en cendres.

- Toujours éteindre le feu avant de partir. Noyer toutes les braises, pas seulement celles qui sont rouges. Remuer les braises pour s'assurer qu'elles sont toutes éteintes. Ajouter de l'eau jusqu'à ce que le sifflement cesse et que les braises ne dégagent plus de chaleur.
- Ne jamais brûler des bombes aérosol ou des contenants sous pression. Ces objets peuvent exploser et propager le feu.
- Ne pas ajouter de liquides inflammables au feu (p. ex. en vaporisant un insectifuge ou en versant de l'essence sur le feu).

Comment puis-je me préparer pour la saison des feux de végétation?

Si vous vivez dans une région à risque de feux de végétation, assurez-vous de planifier et d'être préparé. La préparation améliorera la réponse d'un lieu de travail ou d'une communauté et facilitera également le rétablissement après un incendie.

Votre bureau municipal et votre service d'incendie peuvent avoir de plus amples renseignements sur la façon de se préparer aux risques de feux de végétation et sur les protocoles en place s'il y a un feu dans la communauté ou à proximité.

Pendant la saison des feux, les personnes peuvent tenir compte des recommandations suivantes, en plus des directives locales :

- Préparer une trousse de fournitures d'urgence comprenant les documents importants, une pièce d'identité, des téléphones et des chargeurs, ainsi que des médicaments.
- Être au courant des indices de danger d'incendie, de l'autorisation de faire des feux, des feux actifs dans la région et des avis publics concernant l'emplacement de l'incendie ou les événements de fumée.
- Utiliser des filtres HEPA (à haute efficacité pour les particules de l'air) et entretenir les filtres conformément aux instructions du fabricant.
- Retirer les matériaux inflammables (p. ex. les tas de bois, les réservoirs de propane) et toute végétation morte qui se trouvent à moins de trois mètres (dix pieds) de sa maison, y compris les feuilles et les débris des gouttières, des porches et des terrasses.
- Remplacer les bardeaux de toit lâches ou usés pour éviter que des braises ne se déposent sur le toit.
- Créer un plan d'urgence qui comprend ce qu'il faut faire en cas d'évacuation. S'entraîner avec toutes les personnes qui habitent dans la maison.

• Choisir un lieu de rassemblement ou une personne-ressource commune (une personne qui est loin de la zone d'incendie) s'il faut quitter le domicile. Prévoir un moyen de communiquer avec les amis ou la famille. Planifier des itinéraires de rechange.

Que se passe-t-il s'il est nécessaire d'évacuer?

Les feux de végétation peuvent se propager rapidement et lorsqu'ils menacent les communautés et les services, les personnes peuvent devoir évacuer sans préavis.

S'il y a un feu de végétation dans votre région, surveillez les médias locaux et les sites Web des services d'incendie, écoutez la radio et tenez-vous au courant.

Planifiez à l'avance. Établissez un plan d'urgence. Notez par écrit les coordonnées des personnes que vous pourriez vouloir joindre. Sachez qui vous pouvez joindre pour obtenir de l'aide au besoin.

Songez aux émotions ou aux réactions qu'une évacuation susciterait chez vous. Préparezvous à faire face au stress et à l'anxiété. Le fait de devoir quitter sa maison peut entraîner toute une gamme d'émotions : peine, tristesse, incertitude, sentiment d'impuissance, anxiété excessive, colère, torpeur, indécision et confusion. Chaque personne réagit différemment. Si ces sentiments deviennent accablants ou qu'ils ne disparaissent pas avec le temps, <u>obtenez</u> de l'aide.

Il faut garder les animaux de compagnie et les membres de votre famille près de vous si un ordre d'évacuation est attendu, s'assurer d'avoir suffisamment de carburant dans votre véhicule et préparer vos trousses de fournitures d'urgence et tout autre objet de valeur.

Les objets inflammables tels que les meubles de patio et de terrasse, les paillassons, les pots de plantes en bois doivent être mis à l'intérieur ou déposés aussi loin que possible de la maison. Toutes les ouvertures de votre maison doivent être fermées, y compris les bouches d'aération du grenier, les fenêtres et les portes.

Lorsque les ordres d'évacuation sont donnés, ne restez pas plus longtemps que nécessaire. L'alerte d'évacuation devrait contenir des détails sur les points d'enregistrement à l'extérieur de la communauté, les lieux d'hébergement (tels que les centres communautaires dans les municipalités voisines) et les lieux et heures de rassemblement pour les autres moyens de transport à l'intention des personnes qui ne peuvent pas partir par leurs propres moyens.

Pendant et après l'évacuation, tentez de vous concentrer sur ce que vous pouvez maîtriser. Essayez de conserver une routine quotidienne ou de faire des activités qui vous procurent du plaisir. Recherchez les contacts avec votre famille, vos amis ou votre réseau de soutien social. Déterminez quels sont les services offerts qui favoriseraient votre santé physique et mentale. Demandez une aide professionnelle si des sentiments deviennent envahissants ou si vous avez de la difficulté à accomplir vos tâches habituelles.

Si vous êtes sensible aux effets de la fumée des feux de végétation sur la santé et que les niveaux de fumée dans votre communauté sont élevés, déterminez s'il est possible de déménager temporairement dans une zone où l'air est plus pur. Vous pouvez également choisir de quitter votre communauté avant qu'un ordre d'évacuation ne soit donné.

Continuez à écouter les nouvelles pour obtenir des renseignements sur l'incendie tout au long de l'évacuation. Ne rentrez chez vous que lorsque les autorités déclarent que vous pouvez le faire en toute sécurité.

Comment signaler un feu de forêt?

Chaque province ou territoire est responsable de la gestion des feux de végétation, en collaboration avec les autorités locales. Le gouvernement du Canada a publié une <u>liste de</u> coordonnées.

Où puis-je obtenir de plus amples renseignements?

Pour obtenir de plus amples renseignements, consultez les ressources suivantes :

- Croix-Rouge canadienne : Feux de forêt : informations et faits
- Gouvernement du Canada :
 - Feux de forêt Préparez-vous
 - Feux de forêt au Canada : Trousse d'outils destinée aux autorités de santé publique
- WorkSafeBC : Wildfire Smoke: Frequently Asked Question (uniquement en anglais)
- Ressources naturelles Canada : <u>Carte des feux de végétation du Système canadien</u> <u>d'information sur les feux de végétation</u>

(*Nous avons mentionné ces organisations dans le but de fournir une référence possiblement utile. Vous devriez communiquer directement avec les organisations pour obtenir de plus amples renseignements sur leurs services. Veuillez noter que la mention de ces organisations ne représente pas une recommandation ou une approbation par le CCHST de ces organisations par rapport à d'autres que vous pourriez connaître.)

Date de la première publication de la fiche d'information : 2021-09-29

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2024-12-17

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.